ATTESTATION D'APTITUDE POUR LA MANIPULATION DES FLUIDES FRIGORIGENES

CPF
NON ELIGIBLE

CODE RNCP
-

FORMACODE
22603

CODE DIPLOME
-

TYPE D'ACTION
Formation continue

DOMAINE D'ACTIVITÉ
Energie, électricité » Génie climatique

LIEU(X)
LP Daniella JEFFRY - Route de Spring - BP 178 - 97052 SAINT-MARTIN Cedex
Téléphone : 0590.29.12.53 / 0690 31.19.37 - Mèl : contact@gretacfasxmsbh.fr

- du Mardi au jeudi : de **8h00 à 12h00**
- Tous les après-midi et vendredis : **uniquement sur rendez-vous**

DURÉE TOTALE DE LA FORMATION
28

Heures en centre
28
**Chaque parcours de formation est ajusté au profil du candidat.*

Heures en entreprise
/

NOMBRE DE PARTICIPANTS
8

PUBLIC CIBLE
Salarié
Employeur

Chefs d'entreprise,
Jeunes diplômés

MODALITÉS D'ACCÈS
Dossier de candidature
Test(s) écrit(s)
Entretiens individuels

- *(cliquez sur le bouton je candidate en bas de page)*

Ce dispositif s'adresse aussi bien aux hommes qu'aux femmes

OBJECTIF(S)

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Manipuler des fluides et connaitre les méthodes à employer.
- Connaitre les nouveaux fluides apparaissant sur le marché et la réglementation en vigueur.
- Maîtriser la réglementation F-Gaz.
- Obtenir son l'attestation d'aptitude pour la manipulation des fluides frigorigènes.

PRÉ-REQUIS

Connaissances sur la mise en service et la maintenance des installations frigorifiques ;
Connaissances sur la récupération des fluides frigorigènes et sur le dépannage frigorifique.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULES DE LA FORMATION –28h
JOUR 1 : Le réchauffement climatique / Le contexte réglementaire / Quelques notions de thermique (formules, principes, unités…)
JOUR 2 : Les unités du système SI / La relation pression-température / La machine frigorifique / Le dépannage frigorifique
JOUR 3 : Prise en charge d'une installation / Réalisation d'une pièce en cuivre brasé sous azote / Recherche de fuite minutieuse / Contrôle d'étanchéité
JOUR 4 : Réalisation d'une campagne de mesure sur un circuit frigorifique en fonctionnement / Récupération de fluide frigorigène sans rejet dans l'atmosphère / Réintroduction de fluide frigorigène / Etiquetage de l'installation frigorifique
JOUR 5 : EVALUATION (sur la réglementation et la machine frigorifique et le dépannage)

DÉBOUCHÉS

Actuellement pour exercer le métier de frigoriste, en plus d'avoir un diplôme ou un titre professionnel, la réglementation impose d'avoir l'attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigène sous peine de sanction pénale.
Sont concernées par l'obligation de compétence, les personnes telles que les chefs d'entreprise, les salariés, les jeunes diplômés, mais aussi les intérimaires qui réalisent sur le circuit frigorifique les mises en service, les contrôles d'étanchéité, les opérations d'entretien, de maintenance, de réparation, de démantèlement (montage de manomètre pour mesure de pression, remplacement de pièces du circuit, charge ou récupération de fluide, tirage au vide du circuit, …).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Ateliers individuels et collectifs,
- Individualisation du parcours ;
- Accompagnement personnalisé,
- Pédagogie active ;
- Mise en situation

ATTESTATION D'APTITUDE POUR LA MANIPULATION DES FLUIDES FRIGORIGENES

FINANCEMENT

• Action de formation éligible au financement AKTO, financement individuel...
**Chaque parcours de formation est ajusté au profil du candidat.*
Pour une réponse sur mesure, contactez-nous dès aujourd'hui.

CONTACTS

Mme GUMBS Galéa
Coordonnatrice
galea.gumbs@gretacfasxmsbh.fr
06 90 31 79 98
Mme GUESDE Marie-Louise
Référent Handicap
marie-louise.guesde@gretacfasxmsbh.fr
0690 31 19 37

RESTAURATION

- Salle de restauration interne disponible.
- Possibilité de se restaurer au **SNACKTOS** du LP
- De nombreux restaurants à proximité

TRANSPORT

Zone desservie par transport collectif
Arrêt de bus au stade JEAN-LOUIS VANTERPOOL

ACCESSIBILITÉ

Nos locaux et nos prestations sont accessibles aux personnes en situation d'handicap.
Notre référent handicap est à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques.

L'attestation d'aptitude est délivrée par un organisme évaluateur certifié.

- **Voir Arrêté du 13 octobre 2008** relatif à la délivrance des attestations d'aptitude prévues à l'article **R. 543-106 du code de l'environnement.**

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pour le bon déroulement de la formation et un accompagnement optimal, vous aurez à disposons, et en capacité suffisante :

- 1 salle de cours/langues (configuration modulable)
- 1 salle de cours accessible aux personnes en situation de handicap
- 1 salle multimédia
- 1 Centre de ressource (bibliothèque du lycée)
- l'accès aux plateaux techniques de restauration du lycée *(cuisine, APR, labo de pâtisserie)*
- 1 espace sanitaire homme/femme

Pour favoriser votre apprentissage (individuels ou en groupes), nos salles (selon le besoin), sont équipés (en nombre suffisant) de :

Merci de respecter les outils et matériel mis à disposition

Taux de satisfaction
100 %
2022